



**Association des Pontés, Porteurs de Valves
et Opérés du Cœur de la CREUSE**

**Siège social : Mairie, 10 rue de l'Église
23130 CHÉNÉRAILLES.**

Adresse envoi courrier : Monsieur Éric SKRABAN

**Président de l'APVOC 23 Étang des Moines
23130 ISSOUDUN-LETRIEIX**

Contact : apvoc23@live.fr

Site internet : www.apvoc23.org

Tél : 0641465581

Mainsat, le 1^{er} avril 2017,

Madame le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Monsieur le Directeur du Crédit Agricole d'Auzances, cher Michel,
Monsieur le Président de la caisse locale du Crédit Agricole d'Auzances, cher Jean-Claude,
Chers amis de l'APVOC 23,
Mesdames, Messieurs.

En venant aujourd'hui à Mainsat, j'ai l'impression de rajeunir de plus de 30 ans ! Pourquoi me direz-vous ? Tout simplement parce qu'en étant ici, je n'oublie pas que La Serre Bussière Vieille, mon village d'enfance n'est distant que de 7 kms d'ici ; je n'oublie pas non plus que c'est ici à Mainsat que j'ai joué au foot au début des années 80, que j'ai acheté ma première voiture neuve, que je venais chez le docteur, à la pharmacie!! Mais c'est aussi ici à la maison de retraite que je suis venu voir mon père Stéphane jusqu'à son dernier souffle. Vous voyez, Mainsat pour moi n'est pas une terre inconnue !

Le préambule étant terminé, passons à l'essentiel !
Président de l'APVOC 23 depuis le 5 avril 2014 et fraîchement réélu samedi dernier lors de notre assemblée générale, je me fais un plaisir d'être parmi vous aujourd'hui avec mes fidèles collaborateurs pour vous remettre dans quelques instants ce qui sera pour notre association le 12^e défibrillateur cardiaque. Pour ne pas vous assommer avec un trop long discours comme j'ai pris l'habitude de le faire lors de chaque remise, je passerai rapidement sur le pourquoi et le comment je me retrouve devant vous aujourd'hui avec mon épouse à mes côtés. Sachez juste qu'en 2006 notre fils Corentin a été opéré à l'âge de 14 jours d'une Transposition des Gros Vaisseaux, opération qui aujourd'hui n'est plus qu'un mauvais souvenir. Ayant découvert par hasard en 2008 l'existence de l'APVOC 23, c'est tout naturellement que nous y avons fait adhérer Corentin. Et, au fil des ans, de membre actif, je suis devenu trésorier adjoint, puis trésorier, puis président.

A l'époque, cette présidence, je l'ai acceptée pour ne pas laisser à l'abandon les quelque 90 personnes qui d'une année sur l'autre renouvelaient leur adhésion, montrant par ce geste qu'elles restaient très attachées à l'APVOC 23. Mais en l'acceptant, je voulais aussi engager une action qui pouvait valoriser notre association. Pour ce faire, j'ai proposé à mon conseil d'administration d'œuvrer dans le financement d'un défibrillateur cardiaque. Aujourd'hui, ce n'est pas 1 mais 11 appareils qui ont déjà été remis et le 12^e le sera dans quelques minutes. Alors je peux vous affirmer qu'aujourd'hui encore plus qu'hier, je suis convaincu du bien fondé de notre action malgré ce que peuvent en penser certaines personnes.

Ma présence ici, Madame le Maire, vous la devait à Louis SAINTIGNY, adhérent à l'APVOC 23, qui m'a fait part de votre désir d'installer un défibrillateur cardiaque au village des Portes.

Avec l'aval de la majorité des membres de mon conseil d'administration, il a donc été décidé que nous allions vous satisfaire. Cette décision fera certainement encore grincer quelques dents, mais peu importe ! Le principal pour l'APVOC 23 est d'être reconnue comme étant une association qui se bouge pour la bonne cause. Cette reconnaissance qui à mon goût est longue à se dessiner n'entrave en rien notre motivation pour continuer cette action.

Je remercie Monsieur Jean-Claude DEPOUX et Michel GOMY pour l'aide financière attribuée par le Crédit Agricole.

Je remercie aussi mon fournisseur Monsieur VALERY de PARAMÉDIC 23 qui m'a maintenu ses prix 2016.

Merci aussi à Christian PINGUET, président de la protection civile de la Creuse, qui me fait le plaisir d'être présent aujourd'hui afin de nous faire dans quelques instants une démonstration/initiation d'utilisation de cet appareil.

Vous comme moi espérons que ce défibrillateur cardiaque ne servira jamais, mais si tel devait être le cas, sachez que l'APVOC 23 et le président que je suis seront très heureux d'avoir pu contribuer à sauver une vie.

Avant de finir, vous me permettrez d'avoir une pensée pour Didier LECOUR avec qui j'ai eu l'occasion de jouer au foot et dont Louis SAINTIGNY m'avait parlé comme probable futur adhérent à notre association. Malheureusement le destin en a décidé autrement.

Corentin, toi qui es devenu tout naturellement la mascotte de l'APVOC 23, veux-tu bien remettre officiellement le défibrillateur cardiaque à Madame le Maire.

Je vous remercie.

Éric SKRABAN,
Président de l'APVOC 23